



Afférents  
au Conseil  
Municipal

En  
exercice

Qui ont pris  
part à la  
Délibération

33

33

24

*Date de la convocation*

**29 AVRIL 2025**

*Date d'affichage de la délibération*

**Adoptée à l'unanimité**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

## Séance du 06 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi six mai à dix-huit heures trente-trois, le Conseil Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

**Présents :** M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane MAXIMIN – BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; M. Jean-Louis SAINCILY ; adjoints au maire.

Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; Mme Clara RIGAH ; M. Martelin RATIER ; M. Arthur MARICEL ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS ; Mme Francia ROSAMONT ; Conseillers Municipaux.

**Représentés :** Mme Gladys BURAT par Mme Manuela PETRO-METONY  
Mme Anny GENIPA par Mme Christiane TREIL-ALBON  
Mme Jacqueline BELFORT par M. Jean-Louis SAINCILY  
M. Yvon COMBES par M. Jocelyn SAPOTILLE  
M. Richard PROMENEUR par M. Christian CITADELLE

**Absents :** M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; M. Benjamin GRACCHUS ; M. Bruno REMI ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY

### DELIBERATION N°2025/05/33

## O'ŒUR DES MÉTIERS

Dans une volonté affirmée de renforcer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire, la commune souhaite intensifier ses actions de sensibilisation, d'information et de mise en relation entre les jeunes en recherche d'emploi et les acteurs économiques locaux. L'objectif de cette action est de rapprocher l'offre et la demande d'emploi tout en accompagnant les jeunes dans la construction d'un projet professionnel réaliste et motivant.

En collaboration étroite avec ses partenaires institutionnels et économiques (Mission Locale, France Travail, entreprises locale etc.), la commune propose une action basée sur l'immersion professionnelle, permettant aux jeunes de découvrir les réalités du monde du travail sur le terrain via le dispositif PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle).

Le projet prévoit l'accompagnement de 4 groupes de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans, inscrits dans une démarche active d'insertion professionnelle (via la Mission Locale ou France Travail).

**Chaque participant bénéficiera :**

- D'une visite d'entreprise locale afin de découvrir un métier et d'échanger avec les salariés et dirigeants
- D'une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) de 15 jours dans une entreprise partenaire

Cette immersion professionnelle permettra aux jeunes :

- D'observer le quotidien d'un métier sur le terrain
- De confirmer ou réorienter leur projet professionnel
- D'enclencher une dynamique de retour à l'emploi ou à la formation.

Ce dispositif vise à :

- Faciliter l'accès direct à l'emploi, par la transformation de ces périodes en opportunités d'embauche
- Identifier et lever d'éventuels freins périphériques (mobilité, compétences, posture professionnelle...)
- Orienter vers des formations complémentaires, des stages ou d'autres PMSMP en lien avec les aspirations du jeune.

Le projet s'appuie sur les besoins des entreprises locales, notamment dans des secteurs en tension tels que :

- La polyculture-élevage
- Le bâtiment et les travaux publics
- Les services à la personne.

Ces domaines, porteurs en termes d'emploi, offrent des perspectives concrètes et durables pour les jeunes accompagnés.

L'action sera déployée prioritairement en partenariat avec les entreprises implantées sur le territoire de Lamentin.

Le budget prévisionnel est le suivant :

| <b>DÉPENSES</b>   |                 |                |
|---|-----------------|----------------|
| <b>NATURE</b>   | <b>QUANTITÉ</b> | <b>Montant</b> |
| Prestations de transport pour la visite des entreprises + collation | 4 déplacements  | <b>1 600 €</b> |
| <b>TOTAL TTC</b>  |                 | <b>1 600 €</b> |

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ce projet, dont la mise en œuvre occasionnera une dépense de mille six cent euros (1 600 €).

**Le Conseil municipal**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** que ce projet vise à accompagner les jeunes dans leur orientation professionnelle et à réduire le taux de chômage sur le territoire ;



Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

## DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** D'approuver la réalisation du projet O'ŒUR DES MÉTIERS pour un budget estimé à mille six cent euros (1 600 €).

**ARTICLE 2 :** De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

*Adoptée à l'unanimité*

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**

**Le Maire,**

**Jocelyn SAPOTILLE**

